

QUELQUES NOTIONS SUR LES LANGUES

LANGUE ET LANGAGE

On appelle *langage* la faculté universelle des êtres humains à s'exprimer et à communiquer au moyen de sons articulés : tout être humain (sauf débilité profonde) qui vit en société, développe cette faculté qui est à peu près stabilisée vers l'âge de sept ans.

On appelle *langue* l'une des formes du langage humain : la capacité universelle citée plus haut se réalise à travers l'apprentissage d'une langue dite langue maternelle, et dans certains cas de deux, voire de plusieurs langues, si l'enfant grandit dans une situation dite de plurilinguisme. Le nombre de langues du monde est estimé à plusieurs milliers (6 000 environ). Il est impossible d'en donner un nombre précis, pour des raisons qui sont exposées plus loin.

Le nombre de locuteurs d'une langue peut être très élevé (plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de millions) ou très restreint (quelques centaines ou quelques dizaines, voire moins dans les situations de disparition prochaine). Plus de la moitié des langues sont probablement parlées par moins de 1 000 personnes. En revanche, l'analyse linguistique montre qu'à travers leurs différences souvent considérables, les langues présentent toutes une complexité de fonctionnement à peu près comparable, et qui les rend toutes également dignes d'intérêt et de respect. L'idée de « langue primitive » n'a aucun sens.

DIALECTES ET « PATOIS »

Le plus souvent, une langue qui est parlée sur un territoire tant soit peu étendu présente des variations plus ou moins importantes d'un point de ce territoire à l'autre. Ces variantes locales sont appelées des *dialectes* de la langue. Trois précisions sont essentielles :

1 / Il existe un usage très répandu qui consiste à employer *dialecte* dans un autre sens, à savoir celui de langue non officielle (exemple : « Dans ce pays africain, on parle le français et une vingtaine de dialectes africains »). Dans ce cas de figure, il vaut mieux parler de *langue minoritaire*. En effet, si au moins quelques personnes développent leurs capacités universelles de langage à travers une forme linguistique différente de toute autre, cette forme est une langue.

2 / La question fréquemment posée « Est-ce un dialecte ou une langue ? » n'a donc aucun sens. À la notion de *dialecte* doit toujours être associé un nom de langue et un nom de région. Par exemple, le breton est une langue, mais cette langue existe sous la forme de différents dialectes. On peut donc dire, par exemple, à propos du vannetais (variété parlée dans le Morbihan), soit que c'est *du* breton, soit que c'est *un dialecte* breton. On peut aussi parler *des dialectes du breton* ou *des dialectes bretons*...

3 / On voit bien apparaître une difficulté : à partir de quel niveau d'altérité considère-t-on qu'on a deux dialectes de la même langue ou deux langues différentes ? Il n'y a pas de réponse toute faite à cette question. Il est clair par exemple que le français et le russe sont deux langues différentes, mais c'est aussi le cas pour le français et l'espagnol qui sont pourtant beaucoup plus proches entre eux. En revanche le français standard, le champenois et le picard sont sans doute trois variétés ou *dialectes* de la même langue dite *langue d'oïl* (même si l'appellation *langues d'oïl*, au pluriel, tend à s'imposer comme désignation usuelle des différentes variétés d'oïl). Le critère communément admis est celui de l'intercompréhension : s'il y a un certain degré d'intercompréhension entre deux formes linguistiques on a deux dialectes de la même langue, sinon on a deux langues différentes. Mais il n'est pas totalement satisfaisant, d'une part parce

qu'il est scalaire : on a une échelle d'intercompréhension, entre nulle et complète ; ensuite, parce qu'à l'oral l'intercompréhension spontanée peut être contrariée par des phénomènes phonétiques superficiels mais qui n'altèrent pas les structures profondes : un Parisien aura beaucoup de mal à comprendre une personne parlant rapidement avec un fort « accent » québécois, mais il comprendra parfaitement les mêmes paroles transcrites par écrit ; enfin, parce qu'il peut être manipulé pour des raisons politiques : deux groupes qui parlent des variantes dialectales peuvent proclamer soit qu'ils parlent la même langue (s'ils développent des stratégies unitaires) soit au contraire qu'ils parlent des langues différentes (s'ils désirent marquer leur autonomie réciproque). Certaines formes réputées dialectales pourraient ainsi être considérées comme linguistiquement autonomes, par exemple les dialectes gallo-italiques (piémontais, ligure, lombard, émilien) par rapport à l'italien ou encore le schwytzertütsch (ou *suisse allemand*) par rapport à l'allemand ; et inversement beaucoup de langues réputées différentes pourraient ainsi raisonnablement être baptisées dialectes d'une même langue (ainsi le danois et le norvégien, le tchèque et le slovaque, etc.). Il faut noter qu'à la suite des dramatiques événements de Yougoslavie, les cursus de serbo-croate de l'Institut national des langues et civilisations orientales ont éclaté en deux : serbe et croate.

Les différents dialectes d'une même langue pouvant être sujets à une certaine variation interne (moins importante que la variation entre deux dialectes), on les subdivise parfois en *sous-dialectes*, chaque sous-dialecte pouvant lui-même être subdivisé en différents *parlers*. Un *parler* se définit alors comme l'usage d'une langue tel qu'on peut le décrire à l'échelle d'un village ou d'une commune. Lorsqu'une langue est parlée sur un territoire homogène, l'établissement de limites entre ses différents dialectes comporte inévitablement une part d'arbitraire car la variation linguistique est souvent continue. Les dialectes doivent donc être considérés, moins comme des réalités objectives que comme des catégories taxinomiques destinées à décrire et ordonner (toujours imparfaitement) la réalité du terrain.

Le terme de *patois* est parfois encore utilisé comme synonyme de *parler*. Toutefois la notion de *patois* n'est plus guère utilisée en linguistique. Au moment de la Révolution française (où est apparu un

grand débat sur « les patois »), elle s'appliquait à toute forme linguistique autre que le français standard, qu'il s'agisse de langues nettement distinctes comme le basque, le breton, l'occitan ou des langues d'oïl.

KOÏNÊ, LANGUE VÉHICULAIRE, LANGUE VERNACULAIRE

Lorsqu'une population parle une langue dialectalisée, il arrive souvent que par la pratique des échanges ou par une volonté concertée se développe une forme interdialectale de la langue, compréhensible et admissible par tous. C'est ce « dialecte commun » qu'on appelle *koïnê*, du nom du premier exemple historique connu : la *koïnê* (en grec : langue commune) de la période dite hellénistique de l'Antiquité grecque tardive, où l'on trouvait plusieurs entités politiques grecques dans le bassin méditerranéen (en Grèce même, mais aussi en Syrie, Égypte, Anatolie, Sicile, etc.), parlant des dialectes grecs différents mais liés par d'importants échanges commerciaux et culturels.

Comme exemple actuel, on peut citer le basque unifié ou *euskara batua* : devenu langue co-officielle au pays basque espagnol, il est basé pour l'essentiel sur le dialecte de Guipúzcoa, le plus parlé, mais intègre certains traits des autres dialectes.

À l'origine au moins, une *koïnê* est une création en partie artificielle et n'est la langue maternelle de personne, mais les forces d'intégration peuvent amener les locuteurs à transmettre à leurs enfants cette *koïnê* plutôt que leur dialecte originel. Il semble que tel ait été le cas pour la *koïnê* hellénistique qui est à l'origine du grec moderne.

On appelle *langue véhiculaire* une langue qui, de par son prestige culturel ou son importance démographique, politique ou économique, est utilisée pour la communication, non seulement entre ceux qui la parlent comme langue maternelle, mais aussi par d'autres groupes linguistiques. Dans les États modernes la langue officielle joue ce rôle, mais il y a eu dans l'histoire (et en particulier parmi les

Amérindiens) de très nombreux exemples d'utilisation véhiculaire de certaines langues parlées par des populations économiquement, démographiquement ou militairement dominantes.

En Guyane, par exemple, le français est évidemment la langue véhiculaire dominante, mais le créole guyanais et le nengee tongo du Maroni jouent aussi ce rôle dans certaines situations. Au niveau mondial, l'anglais est en passe d'acquérir le statut de langue véhiculaire.

Contrairement au cas des koinés ou des pidgins (voir ci-dessous), une langue véhiculaire est souvent, à l'origine, la langue maternelle d'un groupe de locuteurs. Il est très fréquent, surtout dans les États modernes, qu'elle mette les autres langues dans une situation de minorisation, de sorte que les locuteurs de ces langues finissent par transmettre à leurs enfants la langue dominante. C'est le processus le plus courant de disparition de langues.

À la notion de langue véhiculaire, on oppose celle de *langue vernaculaire*. Ce terme désigne une langue parlée uniquement à l'intérieur d'une communauté de locuteurs dont c'est généralement la langue maternelle. Le terme de *vernaculaire* est parfois aussi opposé à *normatif* pour désigner un usage linguistique qui ne se réfère pas à une norme codifiée ; on parlera alors d'*usage normatif* et d'*usages vernaculaires* d'une même langue (voire d'un même dialecte) : ceci permet par exemple de distinguer l'italien standard (appelé aussi *toscan*) du *toscan vernaculaire* tel qu'il est parlé dans les campagnes.

FAMILLES DE LANGUES

Les langues changent dans le temps : de génération en génération apparaissent des différences, généralement légères et n'affectant que très modérément l'intercompréhension ; mais en s'accumulant, elles deviennent importantes. Qu'on compare par exemple le français actuel avec des textes du XIX^e, puis du XVII^e, puis du XV^e, puis du XII^e siècle et enfin avec le latin : le latin (et peut-être même le français médiéval) est une autre langue que le français moderne, et pourtant il y a toujours eu, entre César et nous, au moins une partie de la

population qui avait l'impression de parler la même langue que ses parents et que ses enfants. Les langues changent aussi dans l'espace : si un groupe linguistique se sépare par des migrations ou la constitution de frontières, les changements apparus d'un côté et de l'autre peuvent donner d'abord des variantes dialectales (exemple : le français du Canada par rapport au français « standard ») puis au bout de quelques siècles des langues différentes.

Si la date de séparation n'est pas trop ancienne, les ressemblances sont assez claires : ainsi entre le français, l'espagnol, l'italien, l'occitan, le catalan, le roumain et quelques autres langues (dites langues *romanes*) issues du latin. On a la chance que le latin soit connu par des documents, mais même si la langue d'origine n'est pas connue on peut la postuler et faire des hypothèses sur sa forme : ainsi, bien qu'on n'en ait pas de documents, on pense qu'il a certainement existé un germanique commun (qui a évolué en allemand, anglais, néerlandais, suédois, etc.) ou un slave commun (évolué en russe, polonais, tchèque, bulgare, serbo-croate, etc.).

Une analyse plus minutieuse fait apparaître un certain nombre de ressemblances entre les langues romanes, germaniques, slaves, le grec, l'arménien, l'iranien, les langues de l'Inde du Nord et quelques autres, laissant supposer une langue commune beaucoup plus ancienne : c'est ce que l'on appelle l'hypothèse *indo-européenne*. Les hypothèses essayant de montrer des parentés plus anciennes encore sont rarement convaincantes à cause de l'importance des différences. Même si l'on suppose que toutes les langues du monde sont issues d'une langue commune apparue au moment de l'hominisation, cette hypothèse est indémontrable.

CRÉOLES ET PIDGINS

Les *créoles* constituent l'un des rares cas d'apparition de formes linguistiques autrement que par la transmission régulière d'une génération à l'autre. Elles naissent en effet dans des cas de rupture, dont le plus typique est l'esclavage. Des populations parlant des langues africaines différentes sont regroupées sur une plantation et amenées à

communiquer entre elles, non à travers l'une de leurs langues, mais à travers celle des colons, avec laquelle ils ont par ailleurs un contact limité, déséquilibré et incomplet. On voit alors apparaître des langues dites *créoles*, qui ont les caractéristiques suivantes :

- un créole a pour base, au moins lexicale, une langue de colonisation : c'est pourquoi on dit qu'il existe des créoles français, anglais, espagnols, etc. ;
- la grande majorité du vocabulaire est celui de la langue de colonisation ; en revanche, la grammaire est en général reconstituée (en particulier le système de temps - mode verbal et la détermination nominale). L'étude des processus de restructuration et de « recomplexification » qui aboutissent aux créoles est d'un intérêt majeur pour la linguistique et les sciences cognitives.

Un *pidgin* est une forme de parler qui peut se développer dans des contextes d'échange (commerciaux ou autres) entre des populations parlant des langues différentes (trop différentes pour permettre la constitution d'une koïnê, par exemple). Des formes de « langues mixtes », connues à l'époque comme *sabir* ou comme *lingua franca*, à base d'italien, grec, turc, arabe, etc., ont été ainsi, entre le Moyen Âge et les débuts des temps modernes, utilisées par les marchands et voyageurs dans le bassin méditerranéen. Comme une koïnê, le pidgin n'est à l'origine la langue maternelle de personne. Il peut cependant se produire que certains locuteurs se l'approprient, et qu'il évolue alors vers un créole.

Michel LAUNEY,
IRD Cayenne-CELLA

Launey Michel. (2003)

Quelques notions sur les langues

In : Cerquiglini B. (ed.), Alessio M., Sibille J. Les langues de France

Paris : Presses Universitaires de France, 11-17. ISBN 2-13-053285-3